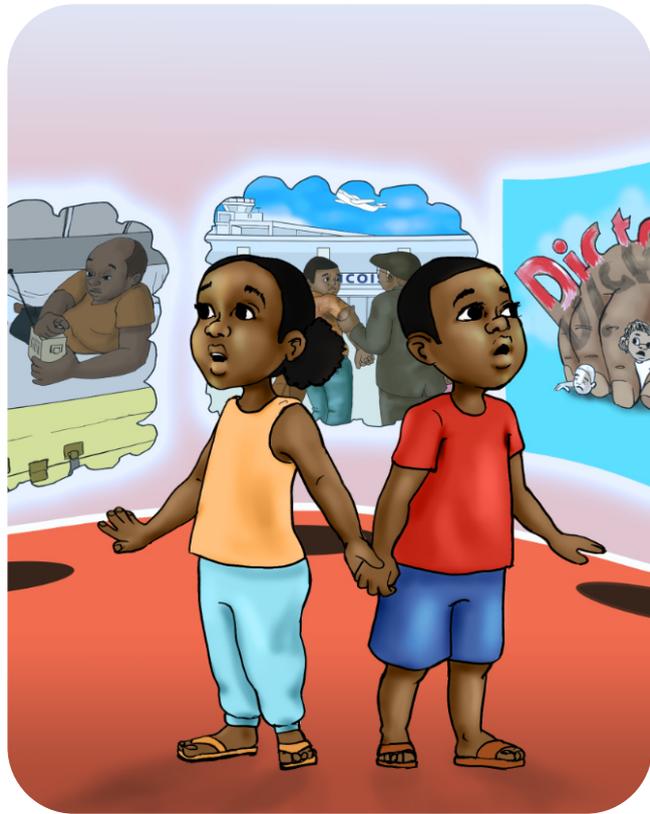


Dans cette partie du livre, tu découvriras ce qu'est une dictature. Tu trouveras des informations sur la démocratie, la justice et la liberté.

Tout cela, accompagné par des jeux et des activités !



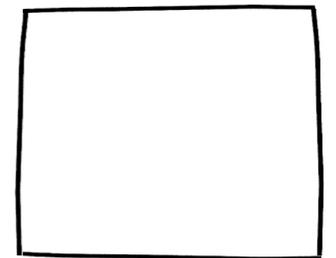
Mon cahier
d'activités

Pour comprendre une dictature

Je m'appelle : _____

J'ai _____ ans

Je suis en classe de : _____



Je dessine mon portrait

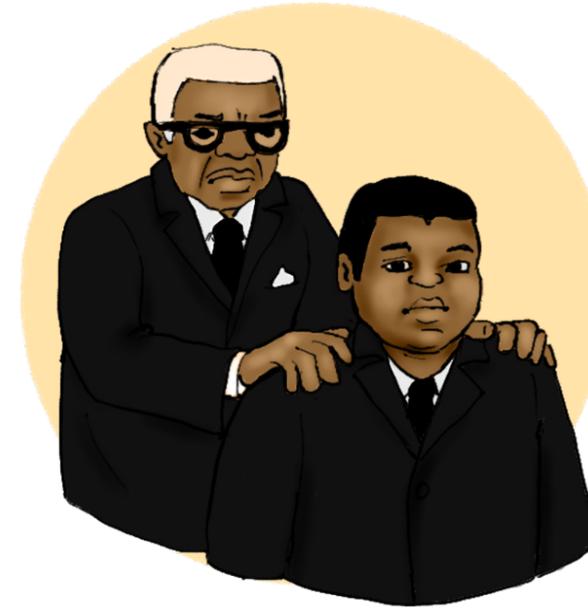
Qu'est-ce qu'une dictature ?

Le régime politique, c'est la manière de diriger un pays. Quand le chef ou la chef du pays a un pouvoir sans limites, on dit que c'est un régime politique autoritaire, une dictature.

Comment le dictateur ou la dictatrice dirige le pays ?



Une dictature en Haïti



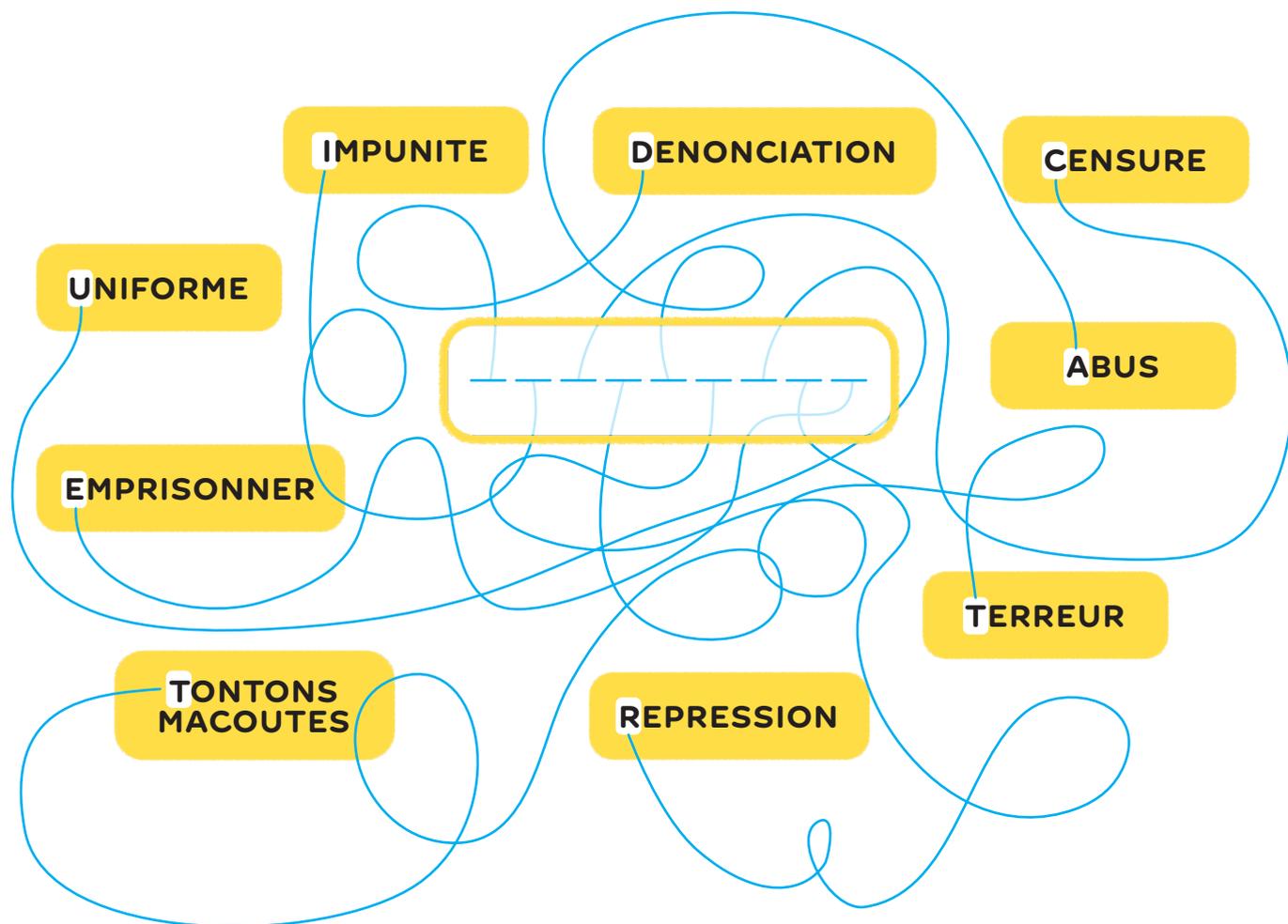
Le 22 septembre 1957, François Duvalier est élu président. Il établit rapidement une dictature et consolide son pouvoir avec une milice, les Tontons macoutes.

En 1964, François Duvalier se proclame président à vie. Le régime de terreur continue, avec des emprisonnements massifs dans la terrible prison de Fort Dimanche. Des milliers d'haïtiens fuient à l'étranger.

François Duvalier meurt le 21 avril 1971, après avoir changé la Constitution pour donner le pouvoir à son fils, Jean-Claude Duvalier qui a 19 ans. Le pays semble se développer, mais ces progrès sont partiels, et le régime ne tolère pas d'opposition.

Les Duvalier sont restés 29 ans au pouvoir. Ce régime est marqué par des crimes d'État, la corruption et les détournements de l'argent public.

Prends la première lettre de chaque mot pour découvrir le mot caché



La démocratie est un régime politique où le pouvoir appartient aux citoyens et aux citoyennes

Le jour des élections, je vote pour donner le pouvoir à des représentants et des représentantes qui vont diriger mon pays.

Je choisis :

- Un Président ou une Présidente de la République qui sera le Chef ou la Cheffe du pays
- Un Parlement formé de 30 Sénateurs et Sénatrices et de 119 députés qui vont discuter et voter les lois,



Le Président ou la Présidente choisit un ou une Premier.e Ministre qui doit être validé.e par le Parlement. Le ou la premier.e ministre et le ou la Président.e forment alors leur équipe de ministres. C'est ce qu'on appelle le gouvernement. Son travail sera d'appliquer les lois et de faire fonctionner le pays.

En démocratie, le pouvoir est partagé entre des représentants du peuple. Ils sont des citoyens et citoyennes comme toi qui vont être élus pour un temps donné.

Trouve le personnage qui est décrit et relis-le à son dessin

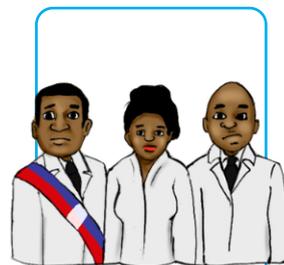
Je suis Rubina. Avec les 30 personnes élues comme moi, nous allons travailler pendant 6 ans pour la population haïtienne

Je suis une _____



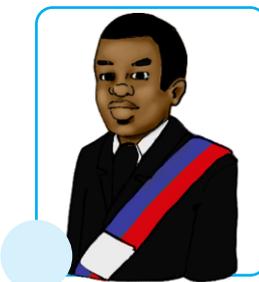
Je m'appelle Juste. Je suis le chef de l'Etat, j'ai de grandes responsabilités, tout le monde compte sur moi pour que le pays fonctionne bien. Je suis élu pour 5 ans.

Je suis le _____



Je m'appelle Josepha. Je suis fière de travailler pour mon pays pendant 4 ans. J'ai mis mon beau collier pour faire la photo avec mes 119 collègues.

Je suis une _____



Une Constitution est un texte qui fixe l'organisation et le fonctionnement de l'Etat.

En 1987, après le départ du dictateur Jean-Claude Duvalier, des personnalités de la société civile se réunissent pour écrire une nouvelle constitution, qui empêche le chef de l'Etat de devenir un dictateur.

Fais une croix sur les situations où on vit dans une dictature et entoure les situations où on est en démocratie.

Le Président ou la Présidente est élu.e pour 5 ans.

Si l'équipe nationale de football perd son match, elle va en prison.

Aujourd'hui, c'est le jour des élections. Avec ma pièce d'identité je vote pour le candidat que je soutiens.

Le Président ou la Présidente est au pouvoir à vie.

La loi de mon pays dit que je dois m'habiller en rouge tous les vendredis.

Si je vole le téléphone de quelqu'un, je peux être arrêté et jugé.

Etre un citoyen c'est avoir des droits et des devoirs.
Connais-tu tes droits et tes devoirs ?

J'ai le droit de...



Tes droits : ce que tu peux faire et ce que tu peux demander.

Tu as aussi des devoirs : ce que tu es obligé.e de faire.

J'ai de devoir de...

Les lois de ton pays sont les règles qui fixent tes droits et tes devoirs. Les lois protègent tes libertés mais aussi te donnent des limites. Tu es libre de faire ce que tu veux, mais pas de faire du mal aux autres.

Pour un dictateur, il n'y a pas de limites, le droit est remplacé par la force. Les lois sont injustes, ou bien elles ne sont pas respectées par le dictateur et ses partisans.

Si le gouvernement ne respecte pas les droits humains, j'ai le droit de protester.

Si la population choisit de ne pas respecter une loi injuste, cela s'appelle la désobéissance civile.

Trouve les mots cachés dans cette grille

N	D	O	X	Z	C	H	C	M	O	A
D	Z	Q	T	J	U	S	T	I	C	E
É	L	E	C	T	I	O	N	Q	G	R
Q	A	F	R	L	Z	L	G	U	B	K
N	M	R	D	E	V	O	I	R	W	C
G	M	G	R	E	S	P	E	C	T	I
M	R	P	P	H	X	Y	T	G	C	W
N	T	O	L	É	R	A	N	C	E	K
X	U	L	O	I	B	H	F	Y	I	Z
L	D	F	G	A	J	N	L	P	H	C
H	U	Z	D	R	O	I	T	B	T	F

Solution : tolérance, justice, loi, élection, droit respect, devoir

Remets les mots dans l'ordre et écris la phrase que tu as trouvée

POUVOIR

LE

LA

SANS

VIOLENCE

AMENE

RESPECT

Solution : Le pouvoir sans respect amène la violence

Un bon dirigeant doit respecter tous les citoyens et les citoyennes. Le pouvoir ne donne pas le droit de faire des abus.

Le respect est un mot qu'on utilise souvent mais qu'on confond parfois avec l'obéissance, la politesse ou la peur.

Respecter les autres, c'est leur montrer qu'ils ont une valeur parce qu'ils sont humains. Le contraire de respecter c'est mépriser.

Quand on est ignoré, maltraité, méprisé, on a beaucoup de mal à respecter les autres. Le respect a besoin de respect pour exister.

L'impunité, c'est quoi ?



Dans un régime autoritaire, c'est facile de ne pas se sentir responsable. On pense que ce n'est pas de notre faute si on a fait quelque chose de mal, parce qu'on était obligé d'obéir ! Mais cela n'excuse pas un acte violent. Pendant la dictature des Duvalier, des militaires ont eu le courage de refuser de faire du mal. En secret, ils ont aidé des personnes qui étaient persécutées à se cacher et à fuir le pays.

Dans une dictature, certaines personnes commettent des actes très graves et ne sont pas punis. D'autres sont emprisonnées ou tuées alors qu'elles n'ont rien fait de mal.

Après une dictature, la justice a un travail important à faire pour juger et condamner les coupables, et parfois changer les lois du pays pour que cela n'arrive plus jamais.

En démocratie aussi il est parfois difficile de trouver les coupables pour les juger et les condamner. En Haïti, il y a une longue liste de citoyens et de citoyennes qui n'ont jamais obtenu justice alors qu'ils avaient le droit de vivre en paix. Pour construire une société démocratique, il est important de lutter contre l'impunité.

Pour chaque mot qui définit la dictature, trouve son contraire qui nous emmène vers la démocratie.

- | | | | |
|--------------|-----------------------|-----------------------|------------|
| OUBLI | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | LIBERTE |
| DICTATURE | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | MEMOIRE |
| INJUSTICE | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | JUSTICE |
| INTERDICTION | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | SANCTION |
| IMPUNITÉ | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | DEMOCRATIE |



Découvre le métier de journaliste



Le journaliste nous informe de ce qui se passe dans notre pays et dans le monde. Il est libre d'exprimer une opinion, de dessiner une caricature. Mais il ne peut pas écrire ou dire des choses fausses ou diffamer.

Grâce au travail du journaliste, nous pouvons réfléchir seuls et avoir notre propre avis sur les choses.

Dans les pays où il y a une dictature le gouvernement empêche les journalistes d'informer et de propager des idées différentes de celles du dictateur. L'armée ou la police espionnent les médias, menacent et tuent les journalistes. La dictature utilise aussi la propagande : les gouvernements ont leurs propres médias où ils ne diffusent que leurs idées, pour essayer de convaincre la population de penser comme eux. Enfin, par la censure, ils interdisent les médias qui ne diffusent pas les idées du gouvernement.

Informé est un droit humain. Quand la liberté de la presse n'existe pas, la liberté d'expression non plus.

Diffamer : donner de fausses informations en sachant qu'elles sont fausses et qu'elles font du tort.

Censure : obliger les journaux, les livres à obtenir une autorisation avant d'être publiés.

Média : radio, télévision, journaux.

J'ai le droit de ne pas être d'accord et de le dire

Yvonne Hakim Rimpel était journaliste et a lutté pour l'égalité politique entre les hommes et les femmes.

Dans ses articles, Yvonne Hakim Rimpel critiquait et dénonçait des actes injustes et malhonnêtes. En 1957 elle était contre le candidat François Duvalier.

La nuit du 5 janvier 1958, des hommes de Duvalier l'ont agressée chez elle et l'ont emmenée dans un bois pour lui faire subir des violences. On la retrouve le lendemain dans un état grave et on lui porte secours mais elle mettra deux mois pour guérir. Elle n'écrira plus jamais d'article.

Dans les régimes autoritaires les femmes sont souvent victimes d'abus et humiliées. C'est une violence spécifique, qui vise particulièrement les femmes.

Tout citoyen a le droit d'exprimer son opinion. Il ne doit pas subir de violence à cause de cela.



Yvonne HAKIM RIMPEL

1906 – 1986

J'ai mon opinion et tu dois la respecter

Choisis 4 personnes de ton entourage (ami.e.s, famille, adultes, enfants, comme tu veux) et pose-leur ces 4 questions. Tu verras que les réponses seront très différentes

Ton nom				
Ta couleur préférée ?				
Ton artiste préféré ?				
Ta sélection nationale de football préférée ?				
Tu préfères chanter ou danser ?				

Comment faire pour vivre ensemble dans la paix ?

En acceptant et en respectant nos différences et nos désaccords. Cela s'appelle la tolérance.

Honneur et respect à notre grand écrivain Jacques Stephen Alexis

Dans tous les pays où il y a une dictature, il y a de la résistance. Un être humain n'accepte pas facilement qu'on s'attaque à ses libertés. Plusieurs artistes et écrivains sont mobilisés dans la lutte contre la dictature.

En 2022 nous célébrons les 100 ans de la naissance de notre écrivain Jacques Stephen Alexis. C'est l'occasion de lui rendre hommage et de montrer qu'en plus d'être un grand écrivain, il était un citoyen engagé pour l'avenir de son pays et un homme courageux.

Docteur en médecine mais aussi journaliste et écrivain, il aimait ses compatriotes et militait pour une Haïti plus juste. Il était impliqué dans les débats sociaux et politiques de son époque. En 1960 il a voyagé pour chercher le soutien d'autres pays contre la dictature.

Rentré en secret en Haïti en avril 1961, il est capturé dans le Nord-Ouest et fusillé par les hommes du régime duvaliériste.



Jacques Stephen ALEXIS

1922 – 1961

La lettre au président

En juin 1960, Jacques Stephen Alexis écrit une lettre au président François Duvalier. Il dit qu'il aime son pays et que personne ne peut l'empêcher de vivre en Haïti. Voici quelques phrases de cette lettre.

« Dans quelque pays civilisé qu'il me plairait de vivre, [...] je serais accueilli à bras ouverts [...]. Mais mes morts dorment dans cette terre [...] je descends par deux fois, en lignée directe, de l'homme qui fonda cette patrie, aussi j'ai décidé de vivre ici et peut-être d'y mourir. »

Même s'il pourrait vivre mieux ailleurs, Jacques Stephen Alexis préfère rester en Haïti. Il est très attaché au pays de son ancêtre Jean-Jacques Dessalines, le fondateur d'Haïti.

« [...] cela s'appelle une manœuvre d'intimidation. [...] l'intimidation projetée visait à m'amener moi-même à restreindre ma liberté de mouvement. Dans ce cas encore, ce serait mal me connaître. »

Intimider, c'est chercher à faire peur.

« [...] Toutefois, Monsieur le Président, je tiens à savoir si oui ou non on me refuse le droit de vivre dans mon pays, comme je l'entends. Je suis sûr qu'après cette lettre, j'aurai le moyen de m'en faire une idée. Dans ce cas, je prendrai beaucoup mieux les décisions qui s'imposent à moi à la fois en tant que créateur que médecin, qu'homme et que citoyen.

Est-ce qu'il est libre dans son pays ? Il connaît la réponse, il sait qu'il vit sous une dictature, mais il défie le Président de le reconnaître.

J'ai un devoir de mémoire envers les victimes

Sous le régime des Duvalier, il y a eu des disparitions, des exécutions et des assassinats de milliers de personnes. Le nombre total des victimes n'est pas exactement connu. Il est estimé à 40.000 personnes. Le pays doit compter, identifier ses victimes et se souvenir d'elles. Commémorer les victimes, c'est reconnaître leur importance et les torts qu'elles ont subis.

Commémorer : se souvenir d'un événement



Colorie chaque département avec une couleur différente



La dictature et ses conséquences

La dictature a désorganisé le pays, pillé l'argent de l'Etat et empêché le progrès pendant 29 ans.

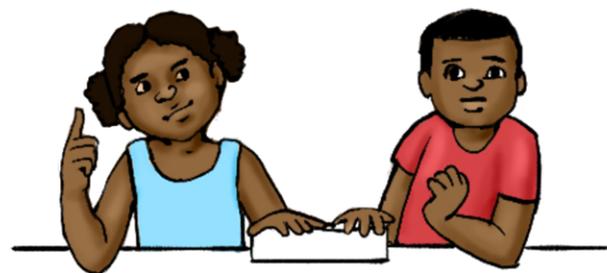
Pour mieux contrôler le territoire, toutes les activités ont été centralisées à Port-au-Prince. Les autres villes ont été abandonnées et n'ont pas pu se développer.

Par peur que les opposants se cachent dans les bois, on a accéléré le déboisement.

On a emmené de force des populations de province à la capitale pour acclamer le dictateur lors de fêtes nationales. Ces populations n'avaient pas les moyens de retourner chez elles et ont commencé à s'installer à Port-au-Prince et créer des bidonvilles.

En encourageant l'impunité et la corruption, la dictature a affaibli les institutions du pays comme la justice ou le Parlement.

Corruption : utiliser le pouvoir pour son intérêt personnel, ou utiliser l'argent public pour soi-même



Tu connais la vérité, tu es armé.e contre les mensonges !
Remplis ta médaille et colorie-la.





Jean-Jacques COICOU raconte ses souvenirs de l'époque de Duvalier

Je me souviens du jour où j'ai entendu à la radio « les grandes vacances sont déclarées sur toute l'étendue du territoire de la République ». Oh ! Plus d'école au mois de janvier ! Bien sûr, j'étais content de ne plus aller à l'école, mais aussi de voir que les étudiants de la faculté de médecine étaient en grève. Si elle réussissait, cette grève pouvait porter un gros coup au régime. Pour empêcher les étudiants de se regrouper, toutes les écoles ont été fermées. Il a fallu s'organiser pour travailler seuls, sans professeurs.

Pendant la dictature, le pouvoir voulait se mêler de tout ce qui se passait dans notre vie. Tout mouvement, tout déplacement où des jeunes participaient inquiétaient le régime. Même pour une sortie scolaire, il fallait une autorisation. Nos opinions aussi étaient surveillées. Donc on vivait dans la méfiance, les rapports humains n'étaient pas francs. Si quelqu'un qu'on ne connaissait pas arrivait, on se taisait. On appelait cela faire le « black-out » sur un sujet. Les adultes ne parlaient pas de politique devant les enfants, pour qu'ils ne répètent pas des conversations et mettent tout le monde en danger. Cela créait beaucoup de secrets dans les familles.

C'est très difficile d'essayer d'expliquer dans un témoignage l'ambiance générale de cette époque. Les jeunes continuaient leurs activités, sortaient. Mais on était frappés de l'inquiétude de nos parents et de voir qu'ils étaient comme des enfants : ils devaient chuchoter, ils ne pouvaient pas faire ce qu'ils voulaient. Nous sentions que nos parents ne pouvaient pas nous protéger, qu'ils avaient peur.

Ce qui nous a marqué également, ce sont les disparitions sans explications. Un des élèves de la classe de mon frère a disparu avec ses amis en essayant de partir en Jamaïque, alors qu'il voulait y aller parce qu'il s'intéressait à la peinture, à l'art. Moi aussi j'ai perdu un ami qui a disparu avec toute sa famille.

Mon école organisait des conférences, des exposés sur des sujets très différents. Un jour, des personnes qui n'étaient pas invitées sont venues et tout de suite on a arrêté la conférence. C'était plus prudent, parce qu'on ne connaissait pas ces gens, on n'était plus entre nous. A la suite de ces conférences, un professeur, Lesly Manigat, a quitté le pays pour ne pas être arrêté.

Il y a un endroit de l'époque de Duvalier qui est tristement célèbre, c'est Fort Dimanche. Ce n'était pas une prison pour enfermer les criminels, mais pour combattre l'opposition politique et faire disparaître les gens qui représentaient un danger pour le régime.

Beaucoup de gens de mon âge ont disparu à 16, 17 ans, parce qu'ils étaient engagés en politique. C'était une période très dure, mais en même temps il y avait beaucoup de personnes assez courageuses pour lutter contre la dictature.

Sylvie COICOU MERIDA



Je suis née à Port-au-Prince. Mon papa est haïtien et ma maman est colombienne. J'ai grandi en Haïti jusqu'à mes 18 ans. Après mon baccalauréat je suis partie en France pour faire des études à l'Université. Aujourd'hui je suis mariée, j'ai deux enfants et je vis toujours en France. Mais je reste très attachée à Haïti. Je suis heureuse de participer à un projet pour les enfants d'Haïti. J'ai adoré écrire les aventures de Théo et Ti Da, et j'espère que tu vas aimer les lire!

Rosele HENRIQUEZ

“Rosieh”, c'est mon nom d'artiste. Je suis née en Haïti, au Cap-Haïtien; mais je vis à présent à Port-au-Prince. Enfant, le cours de dessin ayant toujours été mon préféré en classe, j'ai commencé très tôt à produire de courtes histoires illustrées pour les membres de ma famille. Après le bac, j'ai fréquenté l'ENARTS pour apprendre les Arts-Plastiques et l'illustration. Adulte, je fais de l'illustration et du graphisme pour donner plus de sens et de beauté aux mots.



EGALEGO

nou tout gen menm dwa

Ce livre est réalisé dans le cadre du projet « Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti (AJULIH), mené par Avocats Sans Frontières Canada (ASFC) en partenariat avec la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL), à travers son volet Education citoyenne. Le projet est réalisé avec l'appui du gouvernement du Canada accordé par l'entremise d'Affaires Mondiales Canada.

Ce livre ne peut être vendu

Texte : Sylvie Coicou Merida

Illustrations : Rosèle Henriquez

Graphisme : Ralph Dupoux

Témoignage : Jean-Jacques Coicou

Traduction : Jean Gerard Anis, Danièle Magloire

Coordination : Jonathan Pérodin, Elizabeth Pierre-Louis

Consultation : Jacqueline Baussan, Danièle Magloire



Fondasyon konesans ak libète
Fondation connaissance et liberté



ISBN 978-99-935-6455-3



9 789993 564553

Dépôt légal : 22-07-442

Bibliothèque Nationale d'Haïti

ISBN : 978-99935-645-5-3

2eme trimestre 2022